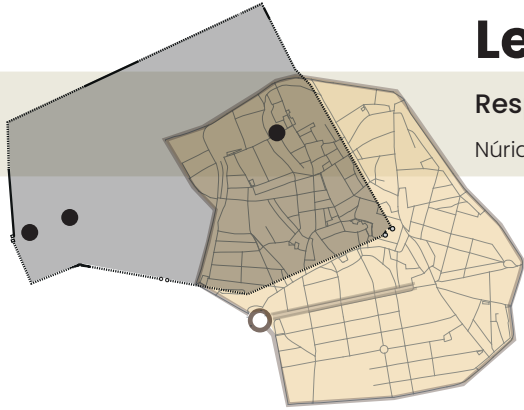


# Le decumanus maximus

Responsable d'opérations

Núria Nin, Marc Panneau et Caroline Zielinski

## **Cours des Minimes Rue du Bon-Pasteur**



La trajectoire intra-muros de la via Aurelia a cette particularité qu'elle correspond d'abord au cardo maximus, sur son segment nord/sud, puis au decumanus maximus, sur son segment est/ouest. Ces deux rues devaient ainsi normalement se croiser à la hauteur du forum reconnu à l'est de la ville, et bien que ce carrefour n'ait encore jamais été reconnu, il faut sans doute le restituer à la hauteur de l'actuelle place de l'Université.

Autant le tracé du cardo a été observé à intervalles assez réguliers, autant celui du decumanus reste à bien des égards énigmatique. Comme on va le voir, plusieurs découvertes récentes ont, paradoxalement, confirmé des observations anciennes, précisé sa trajectoire au nord et remis en cause la continuité de son tracé.



207 Mur de façade ouest du decumanus maximus vu en 2009.

## Sous le cours des Minimes

De cette rue, on connaît surtout la partie occidentale qui fut observée à deux reprises. En 1970, l'élargissement du cours des Minimes en a révélé un tronçon de près de 30 m, et bien des Aixois se souviennent encore de cette découverte qui avait fait resurgir de terre une magnifique chaussée dallée, bordée de constructions monumentales en petit appareil. Les travaux de requalification de ce même cours ont donné l'occasion à l'équipe archéologique municipale, en 2009, d'ouvrir une nouvelle fenêtre d'étude sur la rue, en vue d'en préciser les modalités de mise en place, d'affiner sa chronologie et de recalibrer sa stratigraphie. Ces travaux de voirie, d'ordinaire plutôt destructeurs, se sont avérés, en l'occurrence, moteurs d'un projet de recherche.

À quarante ans d'intervalle, ces deux interventions ont confirmé le très bon état de conservation de cet axe de circulation, et permis d'en reconnaître toute l'emprise. Ils ont aussi mis en évidence sa longue utilisation, marquée par trois grandes étapes.

Les recherches opérées en 2009 ont montré que la chaussée dallée ne correspondait pas au premier état de la rue, mais à une réfection. L'installation des dalles a, en effet, recoupé des niveaux de circulation sableux appartenant vraisemblablement au trottoir d'une voie antérieure, dont la rive sud est fixée par un mur de façade en petit appareil, seul vestige visible d'un îlot se développant sous le cours des Minimes (207).

Au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au plus tôt, cette rue est entièrement refaite, sans toutefois changer d'emprise (208). Toujours encadrée par des murs de façade en petit appareil qui en délimitent la largeur à 5,15 m, elle est alors revêtue de dalles en pierre froide, épaisses de 0,20 à 0,30 m. Comme pour toutes les rues dallées de la ville, ces pierres, aux dimensions parfois très importantes (largeurs comprises entre 0,60 et 0,95 m), sont disposées dans le sens de la largeur de la voie. Elles sont ici sillonnées par deux ornières de 0,15 m de large et de profondeur, dont les axes sont distants de 1,50 m. S'il faut très certainement attribuer cette profondeur à l'usure, l'extrême régularité des sillons qui forment deux véritables rails, et l'absence d'autres traces d'usure en surface des dalles, témoignent d'un travail de taille préparatoire, destiné à canaliser les charrois.

De part et d'autre de cette bande de roulement, les deux trottoirs dont la largeur est estimée à 1,30/1,40 m, étaient aussi certainement dallés à l'origine, et comme souvent, sous la chaussée, court un collecteur public, à peu près centré dans l'axe de la rue. Son canal mesure 1,10 m de largeur dans-œuvre pour 1 m de hauteur et sa couverture est constituée par les dalles de la chaussée.

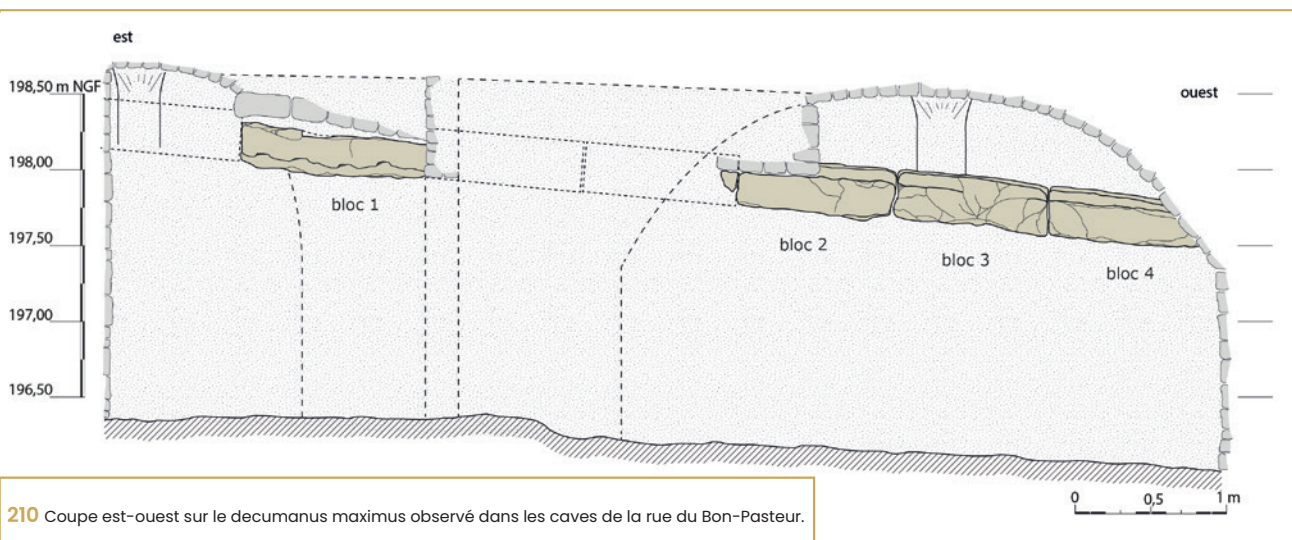
On est tenté de lier un pareil embellissement à un programme édilitaire de grande envergure. On pense ici au théâtre antique et à son esplanade à portique, sans doute édifiés peu de temps auparavant sur une terrasse qui longe la rue au nord, et qui devaient donc surplomber cette dernière.

## Au niveau de la rue Bon-Pasteur

La restitution du decumanus maximus dans la rue du Bon-Pasteur a longtemps reposé sur le tracé rectiligne de cette dernière. En 2010, cette voie antique a, enfin, été repérée lors d'une visite de cave, dans l'immeuble sis au n° 5 de la rue actuelle. Piégées dans les maçonneries modernes du mur riverain, sept dalles en calcaire froid dessinent un alignement discontinu, mais presque parfait, qui définit la limite nord de la chaussée de la voie (209 et 210). Situées en partie haute du mur et en saillie de plusieurs dizaines de centimètres, elles suivent un pendage est/ouest de 7,8 % correspondant à celui de la rue actuelle (7,1 %).



208 Le decumanus maximus vu depuis l'est, avec sa chaussée dallée à droite et son trottoir à gauche (ici dans un état antérieur).



210 Coupe est-ouest sur le decumanus maximus observé dans les caves de la rue du Bon-Pasteur.



209 Dalles du decumanus maximus piégées dans la maçonnerie du mur d'une cave de la rue du Bon-Pasteur.

La face nord de l'un des blocs, visible sur 1,18 m de long et mesurant 0,25 m d'épaisseur, présente, en partie basse, quatre encoches correspondant à des traces d'emboîtures de forme trapézoïdale, creusées pour recevoir un coin au moment de l'extraction en carrière. Les dalles qui l'entouraient ont certainement été détruites lors de la construction de la cave. À 1,90 m à l'ouest, sur un troisième ensemble de trois blocs jointifs visible dans un autre mur, on distingue nettement le dorsum de la chaussée. Une feuillure aménagée sur leur face supérieure correspond à l'insertion des dalles du trottoir de la rue.

À l'exception de cette feuillure qui n'avait jamais été vue aussi nettement lors des précédentes découvertes, ce dallage présente des caractéristiques techniques (dimensions, matériau, mise en œuvre) analogues à celles qui ont été observées sur les autres rues dallées de la ville antique.

Distants de près de 700 m des vestiges du cours des Minimes et dans le même alignement, ces quelques éléments ont permis de préciser, au nord, la trajectoire du decumanus maximus.

### Au n° 1 de l'avenue de Lattre-de-Tassigny

En 2011, un sondage ouvert à l'angle de la rue Célony et de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny a fourni une nouvelle fenêtre d'observation sur le quartier ouest de la ville antique. Volontairement axé sur la trajectoire du decumanus maximus que l'on s'attendait à retrouver ici, il a, contre toute attente, révélé la présence de constructions (211). Cette découverte contredit la trajectoire de cette voie que l'on croyait continue depuis l'actuel cours de Minimes jusqu'au forum reconnu sous la cathédrale Saint-Sauveur. Elle appelle, de ce fait, à imaginer deux scénarii sur l'évolution urbaine de ce quartier. Soit, contrairement à l'hypothèse envisagée jusqu'à présent, la voie n'a jamais eu un parcours linéaire continu, soit son tracé a été interrompu, à un moment donné, par la construction d'un îlot.

La première proposition suppose que, dans le plan d'urbanisme initial, l'axe est/ouest que dessine cette rue s'interrompait ponctuellement pour reprendre un peu plus au nord. Dans ce cas-là, il faut concevoir une raison impérieuse pour motiver une telle interruption, rompant la continuité d'une voie tenue comme majeure (ce qui lui a valu, du reste, le qualificatif de maximus). Cette configuration conduit à restituer, à l'emplacement de son passage, un îlot assez important pour justifier un tel parti pris urbain, et donc a priori, un îlot à vocation plutôt monumentale, que sa position, dans l'axe de la porte d'Arles, aurait ainsi magnifié.

La seconde proposition consistant à lier l'interruption de la voie à une évolution urbaine trouvée, à Aix-en-Provence, plusieurs parallèles illustrant la tendance, dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, à l'annexion du domaine public par des particuliers. On peut citer dans un environnement proche, la fermeture d'un cardo secondaire par l'extension d'une domus aux 3-5, rue des Chartreux, et, à l'est de la ville, la colonisation progressive de la voirie entourant l'un des îlots d'habitation découverts sous la cour de l'Archevêché. Dans l'un et l'autre cas, les rues ont fini par être totalement fermées, ce qui a sans doute contraint les usagers à trouver d'autres cheminements.

Mais autant l'annexion de l'espace public par des rues secondaires, bien que normalement interdite, pouvait ne pas avoir d'incidence majeure sur le trafic, autant celle d'une voie principale soulève ici la question de la place que celle-ci occupait dans la desserte urbaine et donc celle de son statut.



211 Habitation antique établie sur le tracé du decumanus maximus, au 1, avenue De-Lattre-de-Tassigny